

## Réunion du Conseil Municipal du 26 février 2016

Le Conseil Municipal de Blesle s'est réuni vendredi 26 février à 20h30. Mme Jacqueline Chevallet et M. Jacques Barraud étaient excusés. Madame Chevallet ayant donné pouvoir à Madame Martine Rioux

### VOTE DES COMPTES DE GESTION ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Les comptes de gestion établis par le Trésorier étant conformes ont été votés à l'unanimité.

Les comptes administratifs, hors de la présence du Maire ont été votés par le conseil municipal à l'unanimité.

### RESULTAT CONSULTATION TRAVAUX CHEMINS

Le Conseil municipal a choisi à l'unanimité l'entreprise ayant présenté le devis le moins élevé pour un montant de 18 438 € TTC.

### ENFOUISSEMENT RESEAUX

Longchamp - Une demande de branchement a été faite aux 3 eaux ce qui demande un prolongement du réseau. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre en charge la moitié de la viabilisation.

Le Chaussée – Au niveau de l'éclairage public le montant total sera de 10 318,77 € HT dont 5 675,32 € sera à la charge de la Mairie. Au niveau de Orange la facture s'élèvera à 9 795,35 € TTC soit 7 347,35 € TTC sont pris en charge par la mairie. Au niveau de l'enfouissement du réseau électrique la facture s'élèvera à 53 826,83 € dont 30 % soit 16 148,05 € resteront à la charge de la municipalité. Le Conseil municipal a voté ces dépenses à l'unanimité.

### DESIGNATION MEMBRES CIID ET CLECT

La Commission Intercommunale des Impôts Directes de la Communauté de Communes doit être composée de 40 membres au total dont 4 personnes pour la Commune de Blesle, les noms seront transmis à la Communauté de Communes.

Pour la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées la municipalité de Blesle communiquera aussi le nom de 2 personnes du conseil municipal à la Communauté de Communes.

### DROITS DE PREEMPTION

Le bien cadastré G 144 est laissé libre à la vente.

### QUESTIONS DIVERSES

Terrain de Foot : la FFF ne voulant subventionner qu'un projet de classement Niveau 5 bien trop ambitieux avec des conditions qui n'étaient pas envisageables à Blesle d'un point de vue taille et réalisation, le Conseil Municipal a décidé de poursuivre le projet sans cette subvention en cherchant toutes les économies possibles pour ne pas dépasser le montant du budget que le Conseil Municipal s'était fixé.

AJ Environnement a fait parvenir un devis de 23 100 € qui correspond au tarif qu'un cabinet prendrait pour préparer la demande d'autorisation de production d'électricité au moulin du Bos. A ce devis, il faudra ajouter le coût des travaux, ce qui oblige le Conseil Municipal à s'interroger sur la faisabilité de ce projet sachant que s'il y a production d'électricité, l'obligation de faire une passe à poissons sera à la charge unique de la Mairie. Le montant de ce devis étant onéreux, il faut faire une étude plus aboutie pour prendre une décision et commencer ou non cette démarche.

Demande de subvention par le collège de Blesle pour l'achat de 10 ordinateurs : le Conseil Municipal a voté une aide de 600 € pour aider au financement de ces équipements informatiques.

Demande de M. Gendre, Principal du collège de Blesle, pour la modification des horaires de fin des cours en 2016-2017 : M. Gendre demande que l'horaire de sortie des lundis, mardis et jeudis soient avancés à 16h30 comme le vendredi. Le Conseil Municipal peut tout à fait organiser le ramassage pour l'école primaire et le collège à 16h30. Cela ne sera pas sans conséquence : certains élèves de primaires rentreront plus tard tout comme les lycéens de Brioude mais le Conseil Municipal ne s'y opposera pas.

Le Conseil Municipal a donné son accord pour baptiser 4 rues : chemin de longchamp, rue sous l'eau, rue de Bardinou et le chemin des Fontilles.

Un compte rendu de la réunion du SICTOM a été fait par M. Verdier Thierry. Pour information il y aura une augmentation de à 0,8 % de la TEOM. Le tri permet la revente de déchets pour un montant de 1 230 000 €.